

SÉRIFONTAINE

La commune a acheté l'ancien site de KME

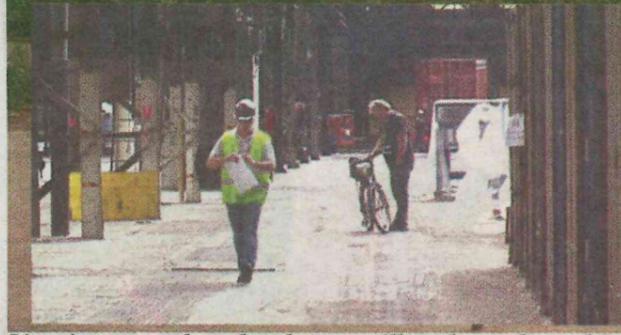
Voici dix ans, désormais, que Tréfontaines a lancé son énième et ultime plan social. Un plan visant quelques années plus tard à fermer définitivement le mythique site de Sérifontaine, fleuron de l'industrie de l'Ouest du département de l'Oise depuis 1822 et qui a été jusqu'à employer plus de 1000 personnes.

Aujourd'hui, les 14 hectares de terrain qui formaient, à l'époque, une véritable ville dans la ville, ne sont plus qu'un vaste désert fait de morceaux de tôle et de bâtiments délabrés. Seules une petite dizaine d'âmes arpentent encore ces lieux, travaillant en lien avec la ligne SNCF toute proche. Dans certains bureaux, on retrouve encore des signes de la vie passée : Des consignes écrites sur un tableau, des paires de ciseaux et des agrafeuses abandonnées sur un bureau, des photos de vacances imprimées et épinglées sur un mur...

UNE SIGNATURE «HISTORIQUE»

Cette fourmillière devrait cependant revivre dans les prochains mois. En effet, après délibération en conseil municipal, la mairie a signé mercredi 14 septembre 2016 avec Dominique Dexant, président de KME France, une synallagmatique de vente. Ce qui signifie que chacune des deux parties a obligation d'aller au bout de la vente. «C'est historique», se réjouit le maire Patrick Thibaut, «nous travaillons sur ce projet depuis plus d'un an. Nous voulons ainsi relancer une véritable zone industrielle.»

La municipalité achète l'ensemble du site pour un euro



Dix ans après, les fantômes du passé prêts à ressusciter...

L'ancien centre de recherche, accueillant de nombreux bureaux, voué à devenir une pépinière d'entreprises.

symbolique. Le maire indique avoir même réussi à demander à KME de leur verser la somme d'un million d'euros. Cela en est presque trop beau pour être vrai. «Il faut savoir que la société paye chaque année pratiquement 500 000 euros de taxes diverses. Au bout du compte, ils y gagneront quand même.»

Ce million d'euros sera partagé comme suit : 80% pour l'aménagement du site, avec routes afin de desservir les différents bâtiments et raccordement eau / électricité, et 20% pour le désamiantage.

Toutefois, le coût de ce dernier n'est pas complètement arrêté. «Nous attendons un

diagnostic complet de la part de KME. Une fois en main, nous lancerons des appels d'offres et nous aurons ainsi un prix grâce aux devis. Si jamais ceux-ci dépassent les 200 000 euros, la somme supplémentaire à débourser sera divisée en deux. La moitié payée par KME, le reste par la mairie», détaille Patrick Thibaut. Par ailleurs, certaines zones ont d'ores et déjà été dépolluées par KME.

PROJET D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

A l'avenir, la municipalité ambitionne donc de créer une vaste zone industrielle. Et ramener de l'emploi dans un sec-

teur qui en a bien besoin.

La restructuration du site se fera ainsi : Tout d'abord l'usine historique, bâtie au XIX^{ème} siècle, sera démolie et remplacée par des panneaux photovoltaïques. Ce projet se tient avec l'entreprise Enercoop et est estimé à cinq millions d'euros. «Cette société se dit prête à investir avec nous, ce qui signifie que cela ne sera pas le coût final. Le but est ensuite de revendre l'électricité produite. Ce qui fait de ce projet un investissement sur le long terme.» Il serait intéressant que les particuliers qui le désirent puissent également investir.

Ensuite, la seconde partie

du site que l'on appelle l'île, de part les rivières qui la contournent, pourra accueillir des entreprises. L'ancien centre de recherche notamment, pourrait devenir une pépinière d'entreprises. Il y a également de la place pour des tas d'autres activités. La municipalité espère aussi garder trois hangars et quelques bâtiments afin d'entreposer du matériel.

Les investisseurs intéressés se verront offrir des conditions de vente avantageuses, si tant est qu'ils créent des emplois. Cependant, les coûts d'aménagement des bâtiments seront à leurs frais, ce qui, pour de petites sociétés, peut être

difficile... Au cœur du site, on retrouve enfin l'ancienne maison du directeur, qui dénote par sa prestance dans ce décor de désolation.

Dernier point, et non des moindres, la communauté de communes du Pays de Bray prendra au 1^{er} janvier 2017 la compétence «gestion et entretien des zones industrielles et commerciales.» «Ce qui est sûr, c'est que Nadège Lefèbvre partage comme moi la volonté de créer de l'emploi», conclut Patrick Thibaut. Dix ans après, les fantômes du passé sont peut-être bien sur le point de ressusciter.

Stéphane HARDIVILLERS



A gauche, l'ancienne maison du directeur qui deviendra un bâtiment communal. A droite, la signature du 14 septembre. En haut, l'usine historique.